

Bulletin Bédouin

2019, n° 86

juillet 2019

Edito :

58 ans après ...

Quelques uns s'en rappellent, la majorité des Bédouins ne le savaient pas. Mais oui le Tour de France est déjà passé à Longessaigue en 1961.

Sommaire :

- Edito
- Compte rendus des Conseils Municipaux
- Informations Mairie
- Du côté des associations : les événements
- Etat civil
- Agenda 2019

Le Tour de France revient sur les routes de Longessaigue

Pour le centième anniversaire du Maillot Jaune, la grande boucle passera entre 13h15 pour la caravane publicitaire et environ 16h pour le dernier coureur aux Auberges. Ils viennent de Villechenève et se rendent à Saint Laurent de Chamousset.

Une équipe de bénévoles, soutenue par la Mairie et le Comité Inter-Sociétés a préparé des décorations à base de vélos pour embellir le carrefour des Auberges. Elles ont été mises en place le 1^{er} juillet.



En relation avec l'organisation du Tour de France qui leur a donné des informations, ceux-ci ont réfléchi pour organiser une journée festive sur ce lieu. Vous pourrez trouver sur place des animations, une buvette et de quoi vous restaurer : frites, sandwichs, fruits de saison des producteurs locaux, etc. Oui mais on ne verra pas l'étape, me direz vous !!!! Eh bien si, la diffusion sur écran géant est prévue. Tout un programme pour encourager les coureurs et passer un moment de convivialité autour de cet événement.



Quelques détails pour passer une bonne journée : la route sera fermée 2 heures avant le passage de la caravane publicitaire jusqu'à l'autorisation de réouverture donnée par l'organisation. Aucune possibilité de traverser le carrefour. La route est privatisée par l'organisateur. N'hésitez pas à vous rendre sur site soit à pied ou en vélo mais pour les moins courageux, quelques parkings seront prévus. On espère que Longessaigue sera mis en lumière par les journalistes du Tour, on leur a donné les informations nécessaires.

A très bientôt, vous êtes les bienvenus et parlez en autour de vous, invitez vos amis...

L'équipe organisatrice





Réunion du Conseil Municipal du 3 avril 2019

Secrétaire de séance : Bruno Garnier

Excusés : Cyril Perrasse

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
03/04/2019

Compte rendu
Conseil
Municipal du
09/05/2019

Compte rendu
Conseil
Municipal du
12/06/2019

Infos diverses
et Du côté des
associations

Agenda

► Validation du compte- rendu de la précédente réunion du C.M :

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 13 mars 2019 a été mis à disposition de l'ensemble des élus municipaux et, sans remarques ou observations, le Conseil valide ce document.

► Compte-rendu des délégations du Maire :

- M. le Maire nous informe de la signature d'un devis avec la société D'Sécurité pour un montant de 349,90 € TTC pour le remplacement de la batterie du défibrillateur.
- M. le Maire nous informe de la signature de 2 devis avec l'entreprise Libercier pour la réparation de la toiture de la salle polyvalente (couvrant le local chaises) d'un montant de 2 225, 85 € HT (1 086,05 € + 1 139,80 €). L'autre devis concerne la toiture de la salle de cinéma (dépôt des tuiles, fenêtres de toit, etc.) pour un montant de 8 347,98 € HT.
- M. le Maire nous informe de l'achat de vêtements de travail pour les agents communaux pour un montant de 514,73 €.

► Vote des budgets prévisionnels 2019 (principal, assainissement) :

Monsieur le Maire nous fait une présentation détaillée des budgets primitifs pour l'année 2019, résultant des travaux de la commission Finances.

Le budget principal (dont excédent reporté de 275 252,89 €) s'équilibre en recettes et dépenses de fonctionnement à 732 983,39 €. Pour l'investissement (dont déficit reporté de 290 289,31 €), les recettes s'élèvent à 628 611,03 € et les dépenses à 802 648,03 €.

Le budget annexe assainissement s'équilibre, en recettes et dépenses d'exploitation, à 21 320,56 € (dont excédent reporté de 11 811,05 €) et, en recettes et dépenses d'investissement, à 20 381,24 € (dont excédent reporté de 5 816,18 €).

Le budget annexe lotissement s'équilibre, en recettes et dépenses d'investissement, à la somme de 20 000 €.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les budgets pour 2019, tant pour le budget principal, que pour le budgets annexes assainissement et lotissement.

► Budgets CCAS 2019 : information :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget voté par les membres du CCAS.

► Subvention équilibre pour budget CCAS 2019 :

Monsieur le Maire informe que le besoin de financement pour équilibrer le budget CCAS 2019 s'établit à 1 042,65 €, qui sont à prévoir dans les dépenses du budget principal de la commune. Compte tenu des informations données sur le fonctionnement du CCAS et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, le versement de cette subvention au profit du budget CCAS.



Réunion du Conseil Municipal du 3 avril 2019

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
03/04/2019

Compte rendu
Conseil
Municipal du
09/05/2019

Compte rendu
Conseil
Municipal du
12/06/2019

Infos diverses
et Du côté des
associations

Agenda

► Demande de subvention DSIL (accès cour mairie) :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du souhait de déposer un dossier de subvention à la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) d'un montant de 50 000 € pour un montant de travaux estimés à 88 586 €, en ce qui concerne l'aménagement des accès à la cour de la mairie. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

► Demande de subvention Région (bar-restaurant) :

Monsieur le Maire informe du souhait de déposer un dossier de subvention d'un montant de 65 000 € auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, pour des travaux estimés à 314 400 €, en l'état actuel des choix de travaux sur ce projet de réhabilitation des locaux pour le bar-restaurant. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

► Demande de subvention Département (bar-restaurant, cour-mairie, etc.) :

Monsieur le Maire informe du souhait de déposer des dossiers de subvention pour l'aménagement du bar-restaurant et de la cour de la mairie auprès du Département. D'un montant de 97 500 €, pour l'aménagement des locaux du projet bar-restaurant et d'un montant de 19 000 € pour l'aménagement des accès à la cour de la mairie. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

► PLU : Lancement de la procédure de révision allégée :

A la demande de Monsieur le Maire, Michel Rampon rappelle la décision prise lors de la réunion du Conseil Municipal du 6 février 2019 et confirme la volonté de la CUMA de construire un hangar de stockage et d'entretien de ses matériels. Pour ce faire, il est proposé de prescrire une procédure de révision avec examen conjoint du PLU, qui a pour but unique de créer, à titre exceptionnel, un STECAL (secteur de taille et capacité d'accueil limité) et la suppression partielle de l'Espace Boisé Classé de la parcelle concernée.

Monsieur le Maire précise les modalités de la concertation, qui se déroulera sur la période du 16 avril au 18 juin 2019, par la mise à disposition du public du dossier complet de révision et la mise en place d'un registre des observations.

Considérant que cette procédure ne remet pas en cause le Plan d'Aménagement et de Développement Durable de la commune, et le but unique de cette révision, le Conseil Municipal, approuve, à l'unanimité, cette proposition.

► Demande de subvention : soutien / manifestation sportive école :

Monsieur le Maire présente une demande de subvention concernant un élève habitant dans la commune qui participe au championnat de France UNSS de basket avec l'équipe du Lycée du Forez de Feurs. L'association sportive sollicite la commune pour couvrir les frais de participation à cette compétition, budgétisée à 250 € par élève. Monsieur le Maire propose une subvention à hauteur de 125 €, soit la moitié des frais. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.



Réunion du Conseil Municipal du 3 avril 2019

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
03/04/2019

Compte rendu
Conseil
Municipal du
09/05/2019

Compte rendu
Conseil
Municipal du
12/06/2019

Infos diverses
et Du côté des
associations

Agenda

► Comptes-rendus de réunions de commissions intercommunales :

- Commission sport CCMDL : Baptiste Marjollet fait le compte-rendu d'une réunion de la commission intercommunale jeunesse et sport. Le cyclo-canton ne passera pas sur la commune cette année.

► Informations et questions diverses :

- Ressources humaines : Depuis la fin de l'année 2017, Brigitte Collomb (agent de la cantine) réalise 2,5 heures de nettoyage sur le bâtiment mairie-agence postale. Ce temps de travail est actuellement rémunéré mensuellement en heures complémentaires. A la demande de l'agent, il est proposé d'intégrer ce temps à son contrat initial, après avis de la Commission Technique Paritaire.
- Projet de construction : Monsieur le Maire fait le compte-rendu de sa participation à une réunion d'un collectif de riverains (opposés à ce projet), avec les porteurs d'un projet de poulailler industriel sur le hameau du Drivon.

TRANSPORT SOLIDAIRE A LA DEMANDE des Monts du Lyonnais

Changements au 1er septembre 2019

Avec l'extension du périmètre de la Communauté de communes, un nouveau dispositif de Transport Solidaire à la Demande des Monts du Lyonnais (TSMDL) sera mis en place et harmonisé sur l'ensemble du territoire des 32 communes du territoire.

Sous réserve de remplir certaines conditions (habiter le territoire, pas de véhicule ou incapacité de le conduire, ressources très modestes, être âgé de 65 ans au moins ou adulte handicapé ou invalide ou allocataire du RSA socle, etc.), vous pouvez bénéficier d'un transport à 2 € par trajet, qui vous permettra de vous déplacer sur le territoire de la CCMDL et dans les communes limitrophes, pour faire vos courses ou vos activités (rencontres du Club, etc.), aller chez le médecin, visiter votre famille, etc...

Pour savoir si vous remplissez les conditions d'éligibilité, n'hésitez pas à vous renseigner, dès maintenant, en priorité dans votre mairie (pour Longessaigne : à l'Agence Postale auprès de Colette PERRET) ou au Service Mobilité de la Communauté de communes au 04-74-70-58-00.

ATTENTION : pour les anciens inscrits, il sera nécessaire de déposer un nouveau dossier et les tickets en votre possession devront être utilisés avant le 31 août 2019.

Monts du
Lyonnais
Communauté
de communes



Auvergne
Rhône-Alpes
Énergie Environnement

PEnD-
Aura+





Réunion du Conseil Municipal du 9 mai 2019

Secrétaire de séance : Cyril Perrasse

Excusés : Stéphane Rimaud, Géraldine Obriot

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
03/04/2019

Compte rendu
Conseil
Municipal du
09/05/2019

Compte rendu
Conseil
Municipal du
12/06/2019

Infos diverses
et Du côté des
associations

Agenda

► Validation du compte- rendu de la précédente réunion du C.M :

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 3 avril 2019 a été mis à disposition de l'ensemble des élus municipaux et, sans remarques ou observations, le Conseil valide ce document.

► Compte-rendu des délégations du Maire :

- Monsieur le Maire nous informe de la signature d'un devis pour l'achat de pots de fleurs chez Eurea Coop pour un montant de 511,24 € TTC.
- Monsieur le Maire nous informe de l'achat de jeux de clés pour la halle-préau chez SMC Journet pour un montant de 144,53 € TTC.
- Monsieur le Maire nous informe de la signature d'un devis chez CG Fluides pour la vérification des installations dans les bâtiments communaux pour un montant de 446,40 € TTC.

► Délibération : Transfert compétence eau potable à la CCMDL :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, conformément à la loi NoTRE, le transfert de la compétence eau potable à la Communauté de Communes doit s'effectuer au 1^{er} janvier 2020. Les adaptations de cette loi, permettent de différer cette obligation au 1^{er} janvier 2026 et les élus communautaires ont pris la décision de profiter de ces nouvelles dispositions, à la seule condition que les communes délibèrent, dans le même sens, à la majorité qualifiée.

Après avoir entendu l'exposé des motifs, le Conseil Municipal se prononce, à l'unanimité, pour s'opposer au transfert de cette compétence eau potable au 1^{er} janvier 2020.

Monsieur le Maire rappelle qu'il n'en sera pas de même pour la compétence assainissement collectif, qui sera bien transférée à la CCMDL au 1^{er} janvier 2020.

► Subvention Jeunesse Activ' (Fête de St Patrick) : compte-rendu de la manifestation :

Monsieur le Maire rappelle la demande de subvention de Jeunesse Activ', conditionnée par l'examen des comptes financiers de la manifestation transmis par l'association. Après débat, le Conseil Municipal confirme, à l'unanimité, la décision de verser cette subvention de 1000 €. En outre, Monsieur le Maire propose de rencontrer Jeunesse Activ' pour leur expliquer les modalités précises de la mise en œuvre de cette décision.

► Cour Mairie : infos / coûts estimatifs et demandes subventions :

Monsieur le Maire rappelle que le montant estimatif des travaux concernant l'accès et l'aménagement de la cour de la Mairie est de 88 586 € H.T. Des subventions ont été demandées à l'Etat (DSIL) pour 50 000 € et au Département pour 19 000 €.



Réunion du Conseil Municipal du 9 mai 2019

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 03/04/2019	2 3 4
Compte rendu Conseil Municipal du 09/05/2019	5 6
Compte rendu Conseil Municipal du 12/06/2019	7 8 9 10
Infos diverses et Du côté des associations	11 12 13 14 15 16 17 18 19
Agenda	20

► Bar-Restaurant : travaux architecte, recherche candidats, subventions, etc. :

Monsieur le Maire présente le projet de permis de construire du cabinet d'architecte Choulet. Sur certains points, des observations sont formulées, qui seront transmises rapidement à l'architecte, pour faire évoluer le projet.

Monsieur le Maire présente également les avancées sur la recherche de candidats à la reprise du bar-restaurant, en collaboration avec Marine Allain (chargé de projet à la CCMDL, dans le domaine artisanal et commercial). Des rencontres sont à programmer, d'ici la fin du mois, pour réaliser un document synthétique pour annoncer cette recherche de candidatures.

Ensuite, Monsieur le Maire fait le point des demandes de subventions :

- Subvention de 54 060 € demandée au FISAC,
- Subvention de 97 500 € demandée au Département,
- Subvention de 65 000 € à demander à la Région

Ces demandes de subventions sont réalisées sur la base d'un coût estimatif des travaux de 314 400 € (architecte, contrôle technique, travaux, installation matériel cuisine...). Ces travaux ne concernent que la partie rez-de-chaussée du bâtiment.

► Comptes-rendus de réunions de commissions intercommunales :

Alain Chaussende fait le compte-rendu de la réunion de la commission Assainissement de la CCMDL. Celle-ci concerne le transfert de la compétence Assainissement programmé au 1^{er} janvier 2020. Une autre réunion communautaire aura lieu le 5 juin à Chambost, pour préciser les modalités du transfert de cette compétence.

► Informations et questions diverses :

- Planning de distribution des cartes d'électeurs : Les cartes d'électeurs sont réparties entre les membres du Conseil Municipal pour la distribution dans les boîtes aux lettres des habitants en vue des élections européennes du 26 mai 2019. Dans le cadre de la refonte imposée de la liste électorale, les cartes d'électeurs ont été imprimées avec le nouvel adressage des habitants.
- Bureau de vote et tours de gardes des élus : Un planning est établi pour la tenue du bureau de vote, à l'occasion des élections européennes du 26 mai.
- Distribution du nouvel adressage communal (plaques, guide infos, certificat adressage) : Les plaques de maison, certificats d'adressage, guides des démarches et plans de la commune sont en cours d'impression pour une distribution prévue dans le courant du mois de juin.
- Planning élus / organisation de la fête du pain : Un planning est établi pour l'installation et le démontage des chapiteaux, ainsi que le service du vin d'honneur pour la fête du pain.
- Projet de construction d'un poulailler : Monsieur le Maire nous fait part de différentes rencontres, avec les riverains et les porteurs du projet. Un compte-rendu est fait d'une réunion avec notre organisme instructeur, qui a permis de préciser un certain nombre de réponses nécessaires (notamment, en terme d'Installation Classée Pour l'Environnement, dont la gestion incombe à la Direction Départementale de Protection des Populations), en préalable au dépôt d'une demande de permis de construire.



Réunion du Conseil Municipal du 12 juin 2019

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 03/04/2019	2 3 4	Secrétaire de séance : Baptiste Marjollet Excusés : Florent Imbert, Cyril Perrasse, Jean-Paul Ducreux ► <u>Validation du compte- rendu de la précédente réunion du C.M :</u> Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 9 mai 2019 a été mis à disposition de l'ensemble des élus municipaux et, sans remarques ou observations, le Conseil valide ce document. ► <u>Compte-rendu des délégations du Maire :</u> • M. le Maire nous informe de la signature d'un devis avec l'entreprise Bief pour le changement de la grille du four à pain au Fournil pour un montant de 672 € TTC. • M. le Maire nous informe de la signature d'un devis complémentaire avec l'entreprise Rochetaillée Email pour l'adressage communal pour un montant total de 225,12 € TTC. • M. le Maire nous informe de la signature d'un devis avec l'entreprise CG Fluides pour une remise à niveau des installations électriques, suite au contrôle des bâtiments communaux, pour un montant de 784,44 € TTC. ► <u>Modifications temps travail des agents : avis CAP, approbation, etc. :</u> Monsieur le Maire informe la réception des avis de la Commission Administrative Paritaire. Les représentants du personnel et les représentants des collectivités ont rendu, à la majorité, des avis favorables : - pour la diminution du temps de travail à 28 heures / semaine de Nicolas Vermare, - pour l'augmentation du temps de travail à 19h30 / semaine de Ludovic Rousset, - pour l'augmentation du temps de travail à 22 heures / semaine de Brigitte Collomb. Il précise que ces modifications seront effectives à compter du 1er juillet 2019. Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, ces modifications de temps de travail. ► <u>CCMDL : composition du Conseil Communautaire après les élections 2020 :</u> Monsieur le Maire rappelle la répartition des 44 conseillers communautaires (issue d'un accord local de 11/2017) et le régime de droit commun. Un choix doit être fait avant le 31 août 2019, pour définir la composition de l'assemblée qui sera effective après les élections municipales de 2020. La dernière réunion du Conseil Communautaire, en date du 28 mai 2019, a délibéré dans le sens de la reconduction d'un accord local, qui doit être validée par les communes membres, à la majorité qualifiée. Par conséquent, il est proposé de se prononcer sur ce choix de la CCMDL, qui permet aux communes de Brussieu et Sainte Foy l'Argentière d'avoir chacune 2 sièges de titulaire, et, en contrepartie, les communes de Saint Martin en Haut et Saint-Symphorien sur Coise abandonnent un siège de titulaire chacune, par rapport au droit commun. Il est rappelé que la commune de Longessaigne dispose d'un siège de titulaire et un suppléant. Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, cette proposition.
Infos diverses et Du côté des associations	11 12 13 14 15 16 17 18 19	
Agenda	20	



Réunion du Conseil Municipal du 12 juin 2019

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 03/04/2019	2 3 4
Compte rendu Conseil Municipal du 09/05/2019	5 6
Compte rendu Conseil Municipal du 12/06/2019	7 8 9 10

Infos diverses
et Du côté des
associations

Agenda 20

► Locations immeubles communaux : actualisation loyers applicables au 1^{er} juillet 2019 :

Le barème de référence pour la révision des loyers des immeubles est celui du dernier trimestre de chaque année, qui a été fixé par l'INSEE à 129,03 pour le quatrième trimestre 2018.

Concernant l'atelier du Fournil, les conditions de révision du loyer sont définies dans le bail commercial, avec une première application de l'indice INSEE des loyers commerciaux à compter du 1^{er} juillet 2017. Le barème de référence pour la révision du loyer est celui du premier trimestre de chaque année, qui est fixé par l'INSEE à 114,64 pour le premier trimestre 2019.

Logement	2017-2018	2018-2019
Salle des sociétés, logement	372,26 €	378,75 €
Salle des sociétés, local artisanal	265,05 €	269,67 €
Appartements de la cure	264,51 €	269,12 €
Appartement Fournil	454,03 €	461,94 €
Local Artisanal du Fournil	605,49 €	620,48 €

► Bâtiments communaux : choix entreprises / travaux atelier Salle des Sociétés

Michel Rampon présente les devis demandés à 4 entreprises pour les travaux d'entretien à effectuer dans les bâtiments communaux concernant les peintures des boiseries et des travaux à l'atelier de la salle des Sociétés. Les travaux d'entretien et réparations sur la salle des Sociétés sont nécessaires pour répondre positivement à une demande du Relais Assistantes Maternelles, pour des temps collectifs, et, proposer à l'école Ste Blantine, ces mêmes locaux pour un déplacement de l'accueil périscolaire du matin et du soir. La commission Bâtiments a travaillé sur ces devis et a retenu deux entreprises. Un nouveau chiffrage sera demandé incluant la nature précise des tâches effectuées et, surtout, les délais d'intervention pour prendre une décision définitive. Une nouvelle réunion de la commission est programmée.

► Assainissement : choix d'entreprises pour travaux d'aménagements :

Daniel Vermare présente les devis concernant les travaux de réparations pour la résolution des problèmes rencontrés sur le traitement des eaux usées et un aménagement pour le traitement des eaux pluviales de la place de la Bascule (devant l'épicerie Sève). Quatre entreprises ont été sollicitées. La commission Assainissement préconise le choix de l'entreprise Goujet de Brulioles pour les montants suivants : 19 696,32 € TTC pour les eaux usées auxquels s'ajoutera un contrôle d'étanchéité par l'entreprise Résotec de Grammond pour un montant de 1 440 € TTC et 43 953,72 € TTC pour les eaux pluviales. Compte-tenu du transfert de la compétence Assainissement vers la CCCMDL au 1^{er} janvier 2020, un emprunt de 21 000 € sera contracté pour l'ensemble des travaux concernant les eaux usées. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité et autorise le Maire à signer les devis, ainsi que les modalités concernant l'emprunt à contracter.



Réunion du Conseil Municipal du 12 juin 2019

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 03/04/2019	2 3 4
Compte rendu Conseil Municipal du 09/05/2019	5 6
Compte rendu Conseil Municipal du 12/06/2019	7 8 9 10
Infos diverses et Du côté des associations	11 12 13 14 15 16 17 18 19
Agenda	20

► Voirie : choix d'implantation des travaux / dotation communautaire 2019 :

Daniel Vermare présente les choix d'implantation des travaux à faire concernant la voirie. Ceux-ci concernent le chemin de la Demi-Lune, le chemin de la Verchère et une réfection partielle de la voirie sur le chemin de la Molle au niveau du pont de l'Ane, incluant aussi du point à temps dans divers lieux. Le montant total des travaux est valorisée à hauteur de 42 393,77 €, équivalent au montant de la dotation communautaire 2019.

► Appel à projets ENIR : approbation convention, autorisation signature, etc. :

Monsieur le Maire présente l'appel à projet de l'OGEC dans le cadre de l'opération "Ecoles Numériques Innovantes et Ruralité -Phase 2" visant à permettre la poursuite des apprentissages débutés dès 2016, avec le centre multi-média de St Clément les Places. La candidature de l'école a été retenue, pour un financement à hauteur de 50 % de la dépense prévue pour l'achat de matériels informatiques pour les salles de classe). Pour faire aboutir cette opération, l'école demande à la mairie de porter ce dossier, car seule une collectivité locale peut être signataire d'une convention de partenariat avec l'Etat et recevoir la subvention prévue de 2 088 €. En contrepartie de la demande de portage, l'OGEC s'engage à verser une participation financière égale à la différence entre le montant payée par la commune et la subvention à percevoir (cette participation sera effective par compensation sur le montant annuel du forfait communal qui sera allouée par la commune pour l'année scolaire 2019/2020). Il est précisé que les dépenses de maintenance restent à la charge de l'OGEC. Après débat, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, que la Mairie porte ce projet et autorise le Maire à signer, la convention de partenariat avec l'académie de Lyon et le devis d'un montant de 4 176 € avec l'entreprise MASKOTT du Puy en Velay (63).

► Accueil périscolaire OGEC : demande de subvention pour l'année 2018 :

Comme les années précédentes, Monsieur le Maire nous fait part de la demande de subvention présentée par l'OGEC afin de participer au fonctionnement de l'accueil périscolaire pour l'année civile 2018. Au vu du rapport d'activité et des comptes financiers présentés par l'association, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité de verser une subvention d'équilibre à l'OGEC pour un montant 1 095,99 €.

► Comité Défense et Soutien Hôpital du Forez : demande de subvention :

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal une demande de subvention du Comité de Défense et de Soutien du CHF afin de mener à bien leurs actions en faveur de la défense de l'offre de soins du service public hospitalier sur notre territoire en milieu rural. Il est proposé de verser une subvention de 150 € pour l'année 2019. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.



Réunion du Conseil Municipal du 12 juin 2019

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 03/04/2019	2 3 4
Compte rendu Conseil Municipal du 09/05/2019	5 6
Compte rendu Conseil Municipal du 12/06/2019	7 8 9 10
Infos diverses et Du côté des associations	11 12 13 14 15 16 17 18 19
Agenda	20

► Enquête publique (construction poulailler / commune de Chambost) :

La commune de Longessaigne a réceptionné un dossier d'enquête publique, transmis par la Préfecture du Rhône, au titre de la législation sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), relatif à une demande d'extension d'un élevage de volailles de chair sur la commune de Chambost-Longessaigne, au lieu-dit "Le Martichon".

Ces installations étant situées à moins de 3 kms d'une partie du territoire communal, le Conseil Municipal doit émettre un avis sur cette demande d'autorisation environnementale.

Monsieur le Maire expose un résumé du dossier, essentiellement sur la partie non technique et le contexte de la demande, précisant qu'une consultation du public a été ouverte sur la période du 23 mai au 23 juin 2019. Un débat s'est instauré, notamment sur l'impact et les dangers que représentent ce type d'installation. Après ce débat, M. le Maire propose, pour rendre cet avis, un vote à bulletin secret, et, au terme de ce vote, le Conseil Municipal émet un avis favorable, à la majorité de 2 voix pour et 7 abstentions.

► Informations et questions diverses :

- Infos CCAS : signature d'une convention de partenariat : Sur proposition des membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), il a été décidé de signer une convention de partenariat avec l'association d'assurés ACTIOM, dans le cadre d'un dispositif intitulé « Ma Commune, Ma Santé », chargée de promouvoir des offres de mutuelle santé négociées, adaptées et mutualisées, pour les habitants de la commune. Cette convention ne génère pas de dépenses pour la commune, puisque l'association est financée par les assurés. L'association a un correspondant local qui vient une fois par semaine à Panissières.
- Adressage communal (avis / courrier doléances) : Les élus examinent une demande d'un habitant de la commune concernant le choix de nom donné au chemin constituant son adresse. Après discussions, le Conseil Municipal choisit, de confirmer la réflexion menée depuis le début de ce dossier et, de maintenir l'adressage attribué.
- Bar-restaurant : Une nouvelle offre de location a été lancée et sera présentée, entre autres, dans les salons des Entrepreneurs de Saint Etienne et Lyon, sur les stands CCMDL.
- Remerciement : L'association La Fabrik' remercie la commune pour la subvention versée pour le spectacle produit à la salle polyvalente dans le cadre du festival jeune public intitulé « un mouton dans le ciel ».
- Divers : Radio MODUL demande de l'aide pour de la publicité (bulletin, achat spots, etc...) et nous propose de réaliser une émission en direct de Longessaigne « La Grande Piaillée des Monts du Lyonnais » le 21 octobre. Affaire à suivre.



Informations diverses

Dans ce numéro :

Compte rendu	2
Conseil	3
Municipal du	4
03/04/2019	
Compte rendu	5
Conseil	6
Municipal du	
09/05/2019	
Compte rendu	7
Conseil	8
Municipal du	9
12/06/2019	10
Infos diverses	11
et Du côté des	12
associations	13
	14
	15
	16
	17
	18
	19
Agenda	20

Restriction de circulation Tour de France Depuis la sortie du village



**Pour le carrefour
des Auberges**

**Pour le carrefour
de « Pincara »
Route de
Villechenève**



Félicitations

A l'occasion du passage du Tour de France :

Présentation d'un cycliste bien de chez nous



Mathis DUCREUX est un Bédouin de 17 ans qui, actuellement étudie au lycée Bel Air de Tarare. Il est entré à l'ACTP (Alliance Cycliste Tarare Popey) à 8 ans.

Cette année, il court en catégorie Junior 1^{ère} année. Avec un entraînement sérieux et régulier dispensé par les entraîneurs du club, il a réussi de belles performances.

Tout récemment, il est devenu Champion du Rhône Junior. Il est aussi Champion de la Loire FSGT.

Bravo Mathis, avec nos encouragements pour l'avenir



Du côté des associations

Fête du Pain

Dans ce numéro :

Compte rendu	2
Conseil	3
Municipal du	4
03/04/2019	
Compte rendu	5
Conseil	6
Municipal du	
09/05/2019	
Compte rendu	7
Conseil	8
Municipal du	9
12/06/2019	10
	11
	12
	13
Infos diverses	14
et Du côté des	15
associations	16
	17
	18
	19
Agenda	20

Malgré une météo peu encourageante à 6 heures du matin, cette 3^{ème} fête du Pain, associée à Ste Blandine, a connu un réel succès. A part quelques défections de dernière minute, les forains ont répondu en nombre.

Le bilan s'avère assez satisfaisant : Les stands, différents et variés, ont permis aux visiteurs de déambuler agréablement dans nos rues, les locaux communaux (Halle-Préau, Maison des Associations, etc.) et visiter le Fournil, grâce à un balisage très performant.

Les pompiers étaient là pour présenter leurs activités et initier le public aux premiers secours. Le groupe K'Danse a offert une prestation de qualité au public venu les applaudir. Le four mobile de la route du pain a connu un vif succès, le public s'est arrêté longuement devant l'animation et les questions furent très nombreuses.

Le repas servi à la salle polyvalente, a fait salle comble : pour preuve les retardataires n'ont pas eu de place !!!

L'exposition de photos anciennes sur les moissons et la batteuse a permis à beaucoup de visiteurs de fouiller dans ses souvenirs soit pour reconnaître des gens sur les photos (un certain nombre était issues de Longessaigne), soit pour comprendre le dur labeur que représentait cette période de travail harassante pendant une saison où il fallait travailler malgré des fortes voire très fortes chaleurs n'étant pas guidée par des circulaires émanant des ministères ou des préfectures, mais par la nécessité d'engranger les récoltes pour subvenir aux besoins des hivers. Plus il faisait chaud et meilleure était la récolte. Les bœufs et les chevaux, même les premiers tracteurs ne fournissaient pas la climatisation.

Depuis septembre 2018, le groupe d'organisation est au travail pour offrir une prestation de qualité aux amoureux de notre village. Le résultat est encourageant. Dans un certain nombre de villages alentours, les foires et fêtes traditionnelles disparaissent des calendriers.



L'équipe, redynamisée par l'arrivée de nouveaux membres a déjà commencé à se mettre à l'ouvrage pour l'année prochaine, avec notamment le choix de la date :

Dimanche 17 Mai 2020

Les remarques constructives vont permettre d'améliorer encore certains points, mais dans l'ensemble, on peut dire que cette journée placée sous le signe de la convivialité fut une réelle réussite.



Du côté des associations

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
03/04/2019

2
3
4

Compte rendu
Conseil
Municipal du
09/05/2019

5
6

Compte rendu
Conseil
Municipal du
12/06/2019

7
8
9
10

Infos diverses
et Du côté des
associations

11
12
13
14
15
16
17
18
19

Agenda

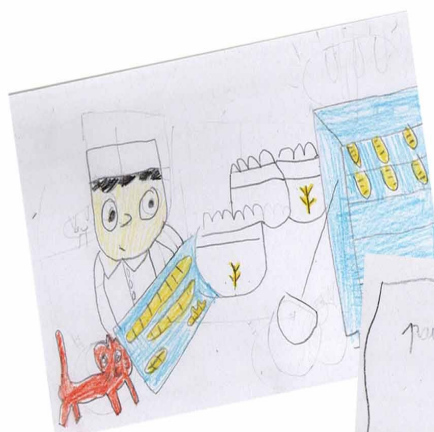
20

Concours de dessin de la fête du pain

Dessin gagnant
qui sera sur
l'affiche
de l'année
prochaine



Merci à tous les enfants pour leur participation !





Du côté des associations

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
03/04/2019

2
3
4

Compte rendu
Conseil
Municipal du
09/05/2019

5
6

Compte rendu
Conseil
Municipal du
12/06/2019

7
8
9
10

Du côté des
associations

11
12
13
14
15
16
17
18
19

Agenda 20

Une visite au tunnel pour les enfants de l'école

Mardi 18 juin, une équipe des Fouineurs Bédouins a rencontré les enfants de l'école pour leur expliquer l'histoire du tunnel. Après avoir regardé avec attention le DVD qui raconte l'histoire de cette ligne de chemin de fer qui n'a jamais circulé, accompagnés par quelques membres de l'association, les élèves se sont rendus dans le tunnel.

Ils ont pu ainsi découvrir les rudiments des travaux arrêtés pendant la première guerre mondiale en raison du manque de personnel envoyés au front et, du développement technologique. Ils ont pu se familiariser avec l'écho engendré par la configuration des lieux ainsi que l'absence d'animaux (chauve-souris, araignée, insectes ...).

Leurs questions très pertinentes ont montré leur intérêt pour l'histoire de leur village.



Un goûter, offert par la Municipalité et préparé par Brigitte, les attendait au retour sous la halle-préau.

Ce fut un prélude à la période des vacances qui s'annonce !!!

Classes en 4

La Classe en 4 organise sa demi-décade

le samedi 28 septembre 2019
en soirée

Toutes les personnes nouvelles sur la commune peuvent se manifester pour éviter qu'il n'y ai d'oubli auprès de :

- Michelle Vermare 06.75.72.68.06
- Sandrine Divinia 06.06.97.98.19
- Stéphanie Rousset 04.74.70.20.23

Avis aux intéressés !



Du côté des associations

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
03/04/2019

2
3
4

Compte rendu
Conseil
Municipal du
09/05/2019

5
6

Compte rendu
Conseil
Municipal du
12/06/2019

7
8
9
10

**Du côté des
associations**

11
12
13
14
15
16
17
18
19

Agenda

20

Fête des Classes en 9



Quelle belle image que celle des conscrits de la 9 qui font une haie d'honneur à leur centenaire !

Sous un soleil radieux, les conscrits de Longessaigne ont déambulé dans les rues pour un défilé conduit par l'EVEIL et les P'TITS TRACAS. Est venu ensuite le verre de l'amitié où chacun a pu admirer la forme éblouissante de Paul LEGRAIN qui malgré ses 100 ans a participé à la fête des classes. Moment convivial autour du verre de l'amitié, les retrouvailles sont toujours aussi importantes pour les personnes qui revoient certains de leurs amis à cette occasion.

La fête s'est ensuite poursuivie par le traditionnel banquet des conscrits jusque tard dans la nuit à la salle polyvalente.



Du côté des associations

Jeunes de 18 ans

Dans ce numéro :

Compte rendu	2
Conseil	3
Municipal du	4
03/04/2019	

Compte rendu	5
Conseil	6
Municipal du	
09/05/2019	

Compte rendu	7
Conseil	8
Municipal du	9
12/06/2019	10

Du côté des associations

Agenda	20
--------	----

Vogue 2019

Du 22 au 27 juillet

Vente de brioches dans tout le village et sa campagne

Vendredi 26 juillet

19h: Concours de pétanque organisé par **la Boule Bédouine**

Samedi 27 juillet

9h30: Tournoi de Foot à 5 organisé par **Jeunesse Activ.**

21h30: Retraite aux flambeaux avec **l'Eveil et les P'tits Tracas**

Après 22h: Bal des jeunes avec **Sono Rythmic Concept**

Dimanche 28 juillet

11h: Vin d'honneur avec **l'Eveil et les P'tits Tracas**

13h30: Course de mobylettes organisée par les **19 ans**

A partir de 19h BBQ géant

Lundi 29 juillet

13h30: Concours de boules lyonnaises organisé par

la Boule Bédouine

20h: Assiette anglaise suivi d'un bal musette

Animations et manèges dans le village tout le week-end



Du côté des associations

L'Eveil

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
03/04/2019

2
3
4

Compte rendu
Conseil
Municipal du
09/05/2019

5
6

Compte rendu
Conseil
Municipal du
12/06/2019

7
8
9
10

Du côté des
associations

11
12
13
14
15
16
17
18
19

Agenda

20

LONGESSAIGNE

DIMANCHE

1er SEPTEMBRE

BROCANTE

Organisée par la société de musique L'Éveil
EMPLACEMENT GRATUIT
A RESERVER

Matin : Tripes, Pomme de terre : 4,50€

REPAS MIDI : Saucisson chaud, Pomme de terre, fromage et fruit : 10€

CONCOURS DE BELOTE

A 14H SOUS CHAPITEAU

16€ LA DOUBLETTE

1er PRIX 2 JAMBONS

TOUS LES JOUEURS SERONT PRIMÉS

INSCRIPTIONS au 04/74/70/17/03 ou 04/74/70/13/54



Du côté des associations

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
03/04/2019

2
3
4

Compte rendu
Conseil
Municipal du
09/05/2019

5
6

Compte rendu
Conseil
Municipal du
12/06/2019

7
8
9
10

Du côté des
associations

11
12
13
14
15
16
17
18
19

Agenda 20

Maison des Jeunes



Concours de pétanque Longessaigne

8€ la doublette

Inscription : dès 19h00

Début du concours : 20h30



Buvette et Restauration sur place
VENDREDI 23 AOUT 2019

Dès 19h00 au stade



Organisé par la MJ Les Sans Soucis



Du côté des associations

Maison des Jeunes

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
03/04/2019

2
3
4

Compte rendu
Conseil
Municipal du
09/05/2019

5
6

Compte rendu
Conseil
Municipal du
12/06/2019

7
8
9
10

Du côté des
associations

11
12
13
14
15
16
17
18
19

Agenda 20



Cette année, LES SANS SOUCIS fêtent leur 50 ans!

Pour célébrer cette anniversaire, nous avons décidé d'inviter toutes les personnes ayant fait partie de cette association et d'organiser une **journée retrouvailles** qui se déroulera le

Samedi 7 septembre 2019 à la salle polyvalente

Au programme:

➤ A partir de 17 h, une fin d'après-midi amicale afin de se retrouver, discuter, rigoler autour de photos, vidéos et pleins de souvenirs inoubliables

➤ Le soir, nous vous proposons une paella accompagnée d'une animation spéciale, et terminer par une soirée dansante.

Une participation de 10 € vous sera demandée pour cette soirée (5 € pour les enfants).

Si vous avez fait partie de cette association mais que vous n'avez pas encore reçu d'invitation merci de vous faire connaître

en envoyant vos coordonnées à cette adresse :

youte.audric@gmail.com



Agenda 2019

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
03/04/2019

2
3
4

Compte rendu
Conseil
Municipal du
09/05/2019

5
6

Compte rendu
Conseil
Municipal du
12/06/2019

7
8
9
10

Du côté des
associations

11
12
13
14
15
16
17
18
19

Agenda

20

Juillet 2019				
5 juillet	Concours Pétanque	Chasse	19h	Plateau sportif
6 juillet	Sortie d'été	Familles Réunies		
11 juillet	Pétanque	Club Village Fleuri	14h	Plateau sportif
13 juillet	Tour de France			Les Auberges
26-27-28-29 juillet	Vogue	18 ans		Place de l'Eglise
Août 2019				
23 août	Concours Pétanque	M.J	19h	Plateau sportif
Septembre 2019				
1er septembre	Brocante	L'Eveil		Place de l'Eglise
7 septembre	50e anniversaire	M.J	17h	Salle polyvalente

AVIS A LA POPULATION

Le matériel nécessaire à la mise en place du nouvel adressage communal (plaque de maison, certificat d'adressage, guide des démarches, plan de la commune) est à la disposition des habitants (qu'ils soient locataires et/ou propriétaires).

Il peut être récupéré en mairie aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat, à savoir les mardis et vendredis matins.

Pour ceux qui ne peuvent pas se libérer sur les créneaux horaires ci-dessus, une **permanence**, assurée par les élus, aura lieu, en mairie, le **mercredi 10 juillet 2019, de 18 à 20 heures**.

L'objectif étant de terminer la distribution avant la fin du mois de juillet.

Etat Civil

Naissances

- **Céliane CHAREYRE BLANC**, née le 29 avril 2019, « 2 rue du Cimetière »
- **Tiago CAYROL**, né le 11 juin 2019, « Chemin de la Roche »

Prochain Bulletin

Les articles sont à rendre pour le **vendredi 20 septembre** pour une parution durant le mois d'octobre.

Vous pouvez déposer vos articles auprès de l'Agence Postale ou, de préférence, les envoyer par mail à bblanc@longessaigne.net